



# Commune de GARENNES SUR EURE

---

## ARRÊTE N° PERM-2025/04

### OBJET : ARRETE PERMANENT DE NUMEROTAGE

Le Maire de la commune de GARENNES SUR EURE,

Vu Le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2213-28,

Vu la circulaire interministérielle n°432 du 08 décembre 1955,

Vu la circulaire n°121 du 21 mars 1958,

Vu le nom d'usage de la voie,

Considérant qu'il convient de donner un numéro de voirie pour les habitations, afin que ces bâtiments puissent bénéficier d'un raccordement à la fibre optique,

## ARRÊTE

**Article 1 :** les parcelles ci-dessous, font l'objet du numérotage suivant :

N° de parcelle cadastre	N° voie	Extension voie	Libellé voie	Ville	Code postal	Code INSEE	N° Page
2702780000E1738	7	A	RUE MARIE CURIE	GARENNES SUR EURE	27780	27278	1
270278000ZE0078	114	A	RUE MARIE CURIE	GARENNES SUR EURE	27780	27278	2

**Article 2 :** La plaque indiquant ce numéro sera fournie gratuitement par la commune.

**Article 3 :** Les numéros doivent toujours rester facilement accessible à la vue. Nul ne peut à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

**Article 4 :** L'autorité territoriale certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télé recours citoyens accessible par le site [www.télérecours.fr](http://www.télérecours.fr)*

**Article 5** : Le présent arrêté sera notifié aux propriétaires des parcelles et une ampliation sera transmise à :

- la gendarmerie d'Ivry la Bataille,
- au SDIS de l'Eure,
- au centre de tri postal,
- les services des impôts.

L'arrêté sera affiché selon les délais réglementaires et consigné dans le registre des arrêtés municipaux.

Fait à Garennes sur Eure, le 14 novembre 2025

Le Maire,  
Jean-Pierre GATINE



Affiché le : 14/11/2025

Publié le :

Département :  
EURE

Commune :  
GARENNE SUR EURE

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
**SDIF DE L'EURE**  
Centre des Finances publiques PLACE  
DE LA DEMI LUNE 27405  
27405 LOUVIERS CEDEX  
tél. 02-32-25-71-13 -fax  
ptgc.270.louviers@dgfp.finances.gouv.fr

Section : E  
Feuille : 000 E 01

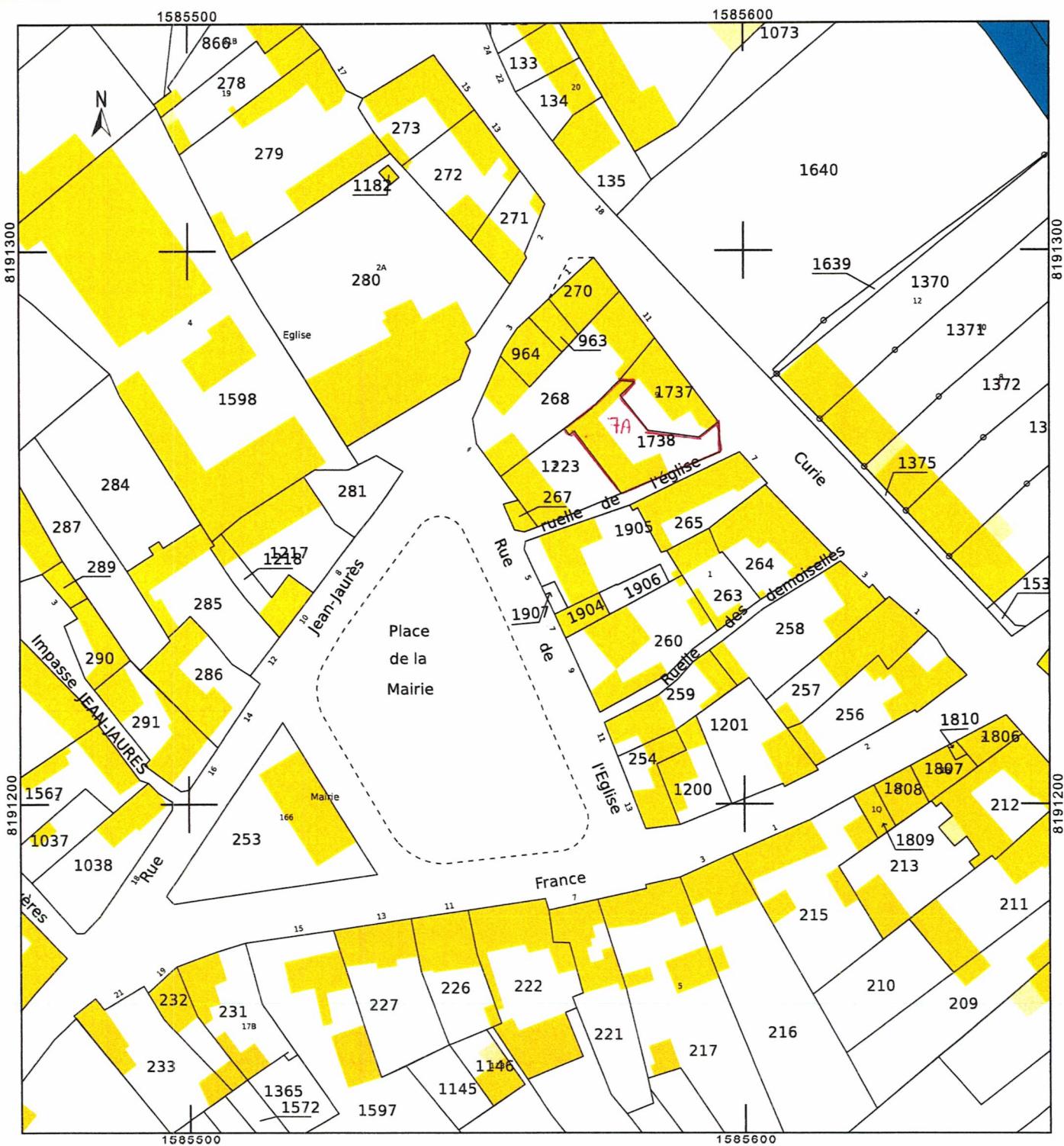
Échelle d'origine : 1/1250  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 13/11/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

[cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)



Département :  
EURE

Commune :  
GARENNES SUR EURE

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF DE L'EURE  
Centre des Finances publiques PLACE  
DE LA DEMI LUNE 27405  
LOUVIERS CEDEX  
tél. 02-32-25-71-13 -fax  
ptgc.270.louviers@dgfp.finances.gouv.fr

Section : ZE  
Feuille : 000 ZE 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 13/11/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

